



Edition N°370

JUIN 2023

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr



Permanences du Maire

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

**Agence postale
fermée du 14 au 16
juin inclus**

Déchetterie de Besmen

Horaires d'été

Du 01 Avril au 30 Septembre

Lundi

Vendredi - Samedi

9h-12h / 14h-18h30

Mardi - Mercredi

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ PENSER LOCAL, POUR NOS ACHATS !

Pourquoi consommer local ? Consommer local est important mais qu'entend-on par local ? Pour certain il s'agit de consommer au plus proche de chez soi, pour d'autres dans un rayon d'une centaine de kilomètres ou régional ou au mieux *Made in France*. Qu'il s'agisse d'alimentation, de produits manufacturés ou même de services, autant faire travailler les commerces de sa ville ou de son pays ! Et à nous, qu'est-ce que ça nous apporte ?

Pour notre santé : Manger local, c'est manger des produits frais, qui contiennent moins de conservateurs et plus de vitamines et on mange plus de produits de saison.

Pour notre environnement : Consommer local, nécessite moins de transport et moins de CO2, donc moins de pollution. De plus, les produits français sont soumis à des règles environnementales plus strictes en France que dans d'autres pays.

Pour notre territoire et nos emplois : Acheter local permet de contribuer à l'économie et au dynamisme de notre territoire.

Pour notre convivialité : Faire ses courses en local permet de remettre les relations humaines au centre des transactions. Et si on n'a pas le temps, on peut aussi acheter local sur internet !

Pour notre qualité : Acquérir des produits locaux et souvent artisanaux valorise le savoir-faire et la qualité des artisans proches de chez nous. Ces produits sont de meilleure qualité et plus durable !

Pour notre soi ! On passe de consommateur à consomm'acteur ! On limite l'impact de notre consommation sur soi et les autres, cela procure un réel plaisir. Le plaisir d'échanger avec les autres, de bien manger, de valoriser le travail de ses voisins... ça vaut le coup !

Les ateliers ZD de juin : Samedi 3 juin – 14h00

Apprendre à reconnaître, récolter, utiliser et conserver les plantes sauvages comestibles et médicinales

Inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com

Le TRI en + du mois de juin : On peut réduire nos déchets même à la boulangerie

On nous met souvent un papier autour de la baguette. En avons-nous vraiment besoin ? Il suffit de demander une baguette sans le papier et nous aurons un déchet en moins ! Si on préfère, on peut prévoir un sac à pain avec soi pour l'y glisser et des sacs en tissu pour les viennoiseries et le pain tranché. Un geste facile à adopter !

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com

■ HEOL: QUELS PROFESSIONNELS POUR RÉNOVER MON LOGEMENT ?

Depuis quelques années déjà, il est obligatoire de passer par des entreprises portant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour bénéficier des aides financières et incitations provenant de l'Etat. Pour cela, il existe un annuaire continuellement mis à jour sur <https://france-renov.gouv.fr/>. Les qualifications ne sont valables que pour un seul domaine, ce qui signifie qu'un artisan peut avoir un label pour des travaux d'isolation mais pas pour l'installation d'un chauffe-eau solaire par exemple. Dans tous les cas, il est recommandé de demander des devis à deux ou trois entreprises pour pouvoir les comparer en termes de prestation et de prix.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et

www.heol-energies.org



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

■ CEREMONIE DU 8 MAI

La **cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945** s'est déroulée au Monument aux morts, en présence de Jean Jézéquel, Maire, des élus municipaux, des anciens combattants et d'écoliers, accompagnés de leurs parents, venus écouter le message d'hommage à tous les morts pour la France, pour ne pas oublier.



RETOUR SUR...



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

En préambule, Madame Valérie THOMAS, conseillère aux décideurs locaux (CDL) représentant la trésorerie, a présenté la situation financière de la commune en comparaison avec les communes de même strate de population. Ces comparaisons, départementales, régionales et nationales, tant sur la capacité d'autofinancement que sur la capacité de désendettement, laissent apparaître une gestion financière saine et solide qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité et visibilité.

■ Produit des amendes de polices 2023

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police 2023 pour l'opération suivante : " Aménagement et Sécurisation de la rue de l'Etang au droit du Lotissement du Moulin" (entrée Ouest de l'agglomération).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux d'aménagement et de sécurisation et s'engage à réaliser ces travaux pour le 2nd semestre 2023.

■ Vote des taux d'imposition des impôts locaux directs pour 2023

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Suite aux explications de Monsieur Le Maire, il est proposé de voter les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2023. Ils se présentent comme suit :

- **Taxe foncière bâtie :** 37.17 %
- **Taxe foncière non-bâtie :** 43,15 %
- **Taxe d'habitation :** 14.68 %

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

■ Affectation des résultats des comptes administratifs 2022 et Budgets Primitifs 2023

• Budget Assainissement

L'excédent 2022 de 27 347 € est affecté au Budget Primitif 2023. La section de fonctionnement du Budget Primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 33 347 €. **Vote unanime** du conseil.

• Budget Lotissement de la Source

L'excédent de fonctionnement de 61 128 € est affecté au budget primitif 2023.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2023, comme suit : 61 128 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.

• Budget Lotissement des Alouettes

L'excédent de fonctionnement de 30 857 € est affecté au budget primitif 2023.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2023, comme suit : 30 857 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.

• Budget Lotissement du Moulin

Pour créer ce nouveau lotissement, il est décidé de verser 170 000€ d'apport du budget commune et lotissement.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2023, comme suit :

170 000 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement,
170 000 € en Dépenses et Recettes d'Investissement.

• Budget de la Commune

L'excédent de fonctionnement de 2022 est affecté comme suit :

- 180 000 € sont conservés en recettes de fonctionnement
- 225 839 € sont affectés en recettes d'investissement

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2023, comme suit :

- en Fonctionnement à 1 144 571 €
- en Investissement à 2 555 089 €

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des dotations-participations (243 338€) et du produit des impôts locaux, des impôts et taxes pour 584 200€.

En investissement, les principales recettes proviennent de l'excédent 2022 reporté (1 787 111 €), de l'excédent de fonctionnement 2022 (225 839 €), du virement de la section de fonctionnement, de la récupération de TVA et des subventions provenant des investissements.

Les principales dépenses d'investissement pour 2023 seront les travaux de reconstruction de la salle polyvalent du Pouldu - aménagement et sécurisation de ses abords, le programme de voirie 2023.

■ SDEF : Convention financière relative à l'éclairage public à Lambader

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets suivants : Extension Eclairage Public et rénovation de 5 points à Lambader- RD 69. Dans le cadre de la réalisation des travaux, des conventions doivent être signées. L'estimation des dépenses pour :

- l'extension de l'éclairage public se monte à 12 000€ (financement du SDEF pour 750€, le reste sera à la charge de la commune)
- la rénovation des points lumineux s'élève à 4 950€ HT (financement du SDEF de 2 000€, le reste sera à la charge de la commune)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le projet de réalisation des travaux.

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Naissances : Kylie BIHAN - 9 Kergrac'h

Décès : Mme LE ROUX Monique veuve MOYSAN - 84 ans - Résidence Saint Michel de Kervoanec

Mariages : M. MADEC Jean-Philippe et Mme HAMEURY Amandine - 2 Guernevez

■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 30 juin 2023**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49.

■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

- ♦ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 19 juin 2023** de 8h30 à 10h30.
- ♦ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 17 juin 2023** de 10h à 12h.
- ♦ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 7 juin** de 16h à 17h30.
- ♦ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente **jeudi 22 juin 2023** de 14h30 à 15h30.
- ♦ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **vendredi 23 juin 2023** de 10h à 12h.

■ URBANISME

Déclaration Préalable:

M. LEMERCIER Pascal - 3 rue de la mairie - Rénovation volets

M. TROADEC Gabriel - 5 Le Gollen - Réfection de toiture

M. HALLEGOT Jean Paul - 7 ter rue d'Avor - Transformation d'un carport en garage

Permis de construire:

M. CLOAREC Julien et Mme CARRER Lauriane - Coativellec - Construction d'une maison individuelle

M. MEVEL Anthony - 2 impasse de Gorlanic - Changement de destination d'un garage en bureau

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 16 juin prochain à 18H30 à la salle de réunion du Centre d'Activités.



■ CLUB DES AINÉS

Mercredi 7 juin: Finale pétanque Finistère à Ploudalmézeau 4 équipes qualifiées

Mercredi 14 juin: Interclub à Plouescat (Pétanque uniquement)

Mardi 20 juin: Interclub à St-Servais (Dominos et Pétanque)

Mardi 27 juin: Interclub à Plougar (Dominos et Pétanque)

■ FAMILLES RURALES BPP

Le centre de loisirs Familles Rurales Bodilis Plougar Plougourvest organise les vacances d'été sur le thème "du voyage fantastique".

Les enfants seront accueillis à Plougar à partir du 10 juillet jusqu'au 31 août 2023 (fermeture le 1er septembre) avec une grande variété d'activités et de sorties. "Anim'ados" Familles rurales accueille les jeunes à partir de la 5ème ou qui rentre en 5ème en septembre 2023.

Cette année encore les animateurs vous proposent des séjours dans le Finistère à partir de 6 ans.

- Les 11-12 et 13 juillet: séjour 6-8 ans à Plougastel-Daoulas au programme poney et kayak.

- Du 10 au 14 juillet et du 17 au 21 juillet: séjour 9-11 ans à Pentrez (presqu'île de Crozon) au programme Char à voile et kart à pédales.

- Du 24 au 28 juillet: pour les ados, un camp à Cléder "semaine prévention et fun" au programme paddle, kayak jeux... Pour les inscriptions : <https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/>

Les animateurs restent à votre disposition pour toutes informations ou projets.

■ PPB HB

Les championnats sont désormais terminés pour l'ensemble des catégories. Concernant les résultats de cette saison nous retenons la 1^{ère} place de l'équipe Séniors Filles 2 qui montent en Nationale 3 et la 1^{ère} place dans leur championnat de 2^{ème} division pour les Séniors Filles 4. Bravo à elles !! Le tournoi de l'Entente Bas Léon se déroulera sur toutes les communes le week-end du 17 et 18 juin.



VIENS DECOUVRIR LE HANDBALL



Enfants nés en 2018-2017-2016

Plougourvest : 16H30 à 17H45

- Jeudi 25 mai, Jeudi 1er Juin, Jeudi 8 Juin

Bodilis : 18H00 à 19H00

- Mercredi 31 mai, Mercredi 7 juin, Mercredi 14 juin

Plougar : 10H00 à 11H30

- Samedi 10 Juin

Enfants nés en 2015-2014

Bodilis : 18H00 à 19H00

- Mercredi 31 mai, Mercredi 7 juin, Mercredi 14 juin

Plougar : 10H00 à 11H30

- Samedi 10 Juin

Enfants nés en 2013-2012

Plougourvest : 18H00 à 19H15

- Jeudi 25 mai, Jeudi 1er Juin, Jeudi 8 Juin, Jeudi 15 Juin

Bodilis : 18H00 à 19H15

- Mardi 30 mai, Mardi 6 Juin, Mardi 13 Juin

pour inscription :

aurent Scouarnec 06.11.55.72.00



Entente Bas Léon

■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu le **mercredi 07 juin et le 21 juin** de 20h à 22h à l'ancienne maison paroissiale

■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 06 juin** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 14 juin** pour les groupes A à 17h30 et 20h et le **jeudi 15 juin** pour le groupe B à 17h30. Les cours ont lieu à la salle multifonctions de Bodilis.

■ FÊTES COMMUNALES

Les **Fêtes communales** auront lieu le **samedi 24 juin 2023**.

Une "fête du vélo" pour les enfants et les ados sera organisée:

- 10h circuits de 7 et 15 kms
- 14h jeux d'adresses pour les plus petits

Un apéritif et un barbecue seront offerts à partir de 19h à l'espace Hervé Loaëc ainsi qu'une tombola gratuite.

Un bulletin spécial sera distribué courant juin.

CONTACTS ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES

CAFÉS - BARS

LE CROAZ-HIR : 02.98.61.30.12

LE GWENN PHIL : 02.98.68.57.10

LE PEN-AR-BED : 02.98.61.00.81

INFORMATIQUE

RBI BOURC'HIS Raphaël :

02.98.68.58.20

MATÉRIEL AGRICOLE

AGRISIX - ESPACE EMERAUDE :

02.98.68.55.22

RÉCUPÉRATION MÉTALLURGIQUE

LOCATION DE BENNES

RMB MONSIGNY : 02.98.68.55.43

TAXI

CROGUENNEC Christelle :

02.98.68.78.01 ou 06.62.34.27.52

MAÇON-COUVREUR

ABALLÉA COUVERTURE :

02.98.61.38.14

GUI'HOMÉ MAÇONNERIE :

06.46.35.34.56

MENUISERIE - ÉBÉNISTE -

PLAQUISTE

CLOAREC Nicolas : 06.66.90.02.23

SAS CLOAREC : 06.62.51.84.11

JAOUEN Philippe : 06.59.91.91.18

MIOSSÉC Stéphane : 06.63.27.28.71

MÉTALLURGIE - SOUDURE

XAV SERVICES ET CONCEPTIONS :

06.11.87.86.55 ou 02.98.68.51.99

KINÉSITHÉRAPEUTE

TORRÈS Johan : 02.98.68.54.76

ou 06.62.11.91.16

INFIRMIER

JOSSE Nicolas : 02.98.15.78.41

ou 06.95.83.85.14

IMMOBILIER

HERRY Daniel : 07.81.77.74.13

HUGUET Kristell : 06.50.53.27.33

ALLAIN Aude : 06.66.17.73.01

CRÉATION AUDIOVISUELLE

MIGLIORE Fabien : 06.48.60.05.28

www.lesgensdebrest.com

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

29 ENERGIES PLUS : 06.36.86.42.54

CARRELAGE

GK CARRELAGES - Kevin

GADANHO : 07.49.67.16.46

gk.carrelages@gmail.com

RÉNOVATION

GCR Rénovation - Guillaume

CRÉACH : 07.67.40.40.94

contact@gcr-renovation.fr

REPROGRAPHIE

REPROGRAPHIE MAIGA :

06.59.58.15.83

SERVICES DIVERS

FRED SERVICES 29 : 06.60.52.08.33

AU CŒUR DE L'ÉVEIL

(praticienne en soins énergétiques à domicile et en entreprise) : 07 66 07 46 96

emmanuellemiossec2608@gmail.com

Fête des familles

SAMEDI 1 JUILLET
10H - 18H
A PLOUGAR

STRUCTURES GONFLABLES
DE 0 À 13 ANS
STANDS DE JEUX
PETIT TRAIN
STAND DE PLANTES
RESTAURATION RAPIDE

TOMBOLA

1^{ER} LOT : 300€ DE BONS D'ACHAT
2^{EME} LOT : 150€ DE BONS D'ACHAT
3^{EME} LOT : 100€ DE BONS D'ACHAT

Familles rurales
Vivre mieux !

TICKET 312268

INFOS DIVERSES

■ TAILLE DES HAIES: ATTENTION A LA NIDIFICATION DES OISEAUX

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient.



Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables. **Néanmoins la taille des haies en limite du domaine public est obligatoire.**

DIMANCHE
18 JUIN 2023
GRATUIT

Tous à la FERME!

Les agriculteurs bretons ouvrent leurs portes, venez !

Programme sur www.tousalaferme.bzh

Agriculteurs de BRETAGNE

Dans le cadre des JOURNÉES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

Être actif Gratuit Ouvert à tous

Pour le bien de mon dos

Mardi 6 juin 2023 - 20h30

Salle Maison pour tous (derrière le stade)
BODILIS

Conférence organisée par les élus MSA du territoire Leon Arrée et animée par Alexia VIEL, enseignante en activité physique adaptée

armorique.msa.fr

santé famille retraite services L'essentiel & plus encore

■ SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Braderie: **Mercredi 12 juillet** de 14h à 16h30 et le **Samedi 15 juillet** de 10h à 16h30 en continu

Adresse : 11 Rue Ferdinand de Lesseps, 29400 Landivisiau



■ SERVICE SOCIAL MARITIME

Madame Hélène HOSTIOU, Assistante Sociale pour le Service Social Maritime, assure des permanences, **sur rendez-vous**, auprès des marins du commerce et de la pêche à **CLEDER**: à la maison des services (1 Rue de Plouescat) de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 les **lundis 5, 12, 19 et 26 juin 2023**.

Pour prendre rendez-vous merci de contacter le bureau de Brest au 02.98.43.44.93 ou par mail brest@ssm-mer.fr.

Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Rue du stade contre le club house
- Place de l'église près de l'agence postale communale



Prochaine parution des Echos édition Juillet - Août : **semaine 25**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 17 Juin** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : mairie.plougourvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie

PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63

2, place de Lourdes - Landivisiau

Samedi 3 juin : Messe à St Thégonnec à 18h30

Dimanche 4 juin : Messe à Landivisiau, Sizun, Saint Derrien à 10h30,

Samedi 10 juin : Messe à Plouñeventer à 18h30

Dimanche 11 juin : Messe à Landivisiau, Plouzévédé à 10h30

Samedi 17 juin : Messe à St Thégonnec à 18h30

Dimanche 18 juin : Messe à Landivisiau et à Sizun à 10h30

Samedi 24 juin : Messe à Plouñeventer à 18h30,

Dimanche 25 juin : Messe du Pardon à Plougourvest à 10h30

Dimanche 25 juin : Messe à Sizun, Plouñeventer, Guiclan à 10h30

Permanences Service Habitat de la CCPL

(Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous ainsi que le vendredi** Renseignements auprès de Daphné Dumesnil 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **1ers et 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h** - Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1ers et 3ème mercredis de 14h à 17h**. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

Permanences CLIC

Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau 02.98.63.00.19

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey - Landivisiau - 02.98.68.11.46

A D M R du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougourvest